

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le - 3 JUIL. 2021

ID : 056-215601626-20210630-DB20210605C-BF



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 30 juin 2021

BUDGET SUPPLEMENTAIRE BUDGET CUISINE CENTRALE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Marianne POULAIN, Patrick GOUELLO, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Martine LIEDOT, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Ludovic JEGO.

Absente :

Anne-Valérie RODRIGUES

Secrétaire de séance : Christine BARETTE

Présents : 30
Pouvoirs : 02
Absent : 01

DIRECTION DES RESSOURCES

n°05c

BUDGET SUPPLEMENTAIRE BUDGET CUISINE CENTRALE

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le maire propose de modifier le budget primitif 2021 de la cuisine centrale et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document joint) comme suit :

FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes

Résultat de l'exercice 2020	154.348 €
-----------------------------	-----------

Evolution des dépenses

Alimentation	50.000 €
Charges de personnel (personnel de remplacement)	50.000 €
Dépenses imprévues	54.348 €

	154.348 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Matériel de cuisine (renouvellement d'équipement)	32.186 €
---	----------

RECETTES

Recettes – inscriptions budgétaires modifiées

Résultat de l'exercice 2020	32.186 €
-----------------------------	----------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 17 juin 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le budget supplémentaire correspondant.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 5 ABSTENTIONS (Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE)



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire